

FAITS DIVERS/JUSTICE

faits-dj.union@sonapresse.com

Affaire Complexe culturel Odzambogha de Mitzic : le verdict attendu aujourd'hui

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

L'AFFAIRE opposant la mairie de Mitzic au promoteur du complexe culturel Odzambogha, Dr Crépin Gwodog, devrait connaître son dénouement ce lundi devant le Tribunal de première instance d'Oyem. Une procédure judiciaire entre les deux protagonistes y est pendante, concernant cet édifice rétrocedé voilà un mois à l'État par M. Gwodog. Opération à laquelle s'oppose fermement la municipalité de Mitzic. Ce qui retarde, trois ans après la fin des travaux, l'inauguration officielle de ce qui est considéré comme un joyau culturel. Notons pour rappel que le 8 juillet dernier, le Dr Andrew Gwodog faisait, au nom de l'Association Gabon 2025, don du Complexe culturel Odzambogha de Zok et des fresques de la cité écologique

Edock City à l'État gabonais, via le ministère de la Culture. C'est le ministre Michel Menga M'Essone qui avait réceptionné les clés. Une mission dudit ministère, conduite par son secrétaire général, avait quelques jours plus tard séjourné à Mitzic et Viafé afin d'inspecter les deux sites et rencontrer les populations et autorités provinciales et locales. Le donateur avait précisé que ce don offert à la jeunesse okanoise, au nom du chef de l'État, dont il a personnellement financé la construction, œuvre dans le social et vise à contribuer à l'ambition du président de la République, Ali Bongo Ondimba, de porter haut le développement de la jeunesse de manière à construire chez elle le goût des études, de l'effort ainsi que le sens de la civilité sans discrimination ni exclusion. Notons que le Complexe culturel Odzambogha est un édifice moderne qui met l'accent sur



Une vue du complexe culturel Odzambogha à Mitzic, à Zok.

la valorisation du patrimoine culturel du Gabon, en partant des fresques artistiques et des

sculptures...

En tout cas, les regards des populations de l'Okano, qui attendent

avec fébrilité le dénouement de cette affaire, seront tournés ce jour vers le Tribunal d'Oyem.

Le clin d'œil de

Lybek



Vol aggravé de Sotega : les trois voleurs placés en détention à " Sans-Famille "

GRM
Libreville/Gabon

Le parquet de la République de Libreville a finalement délivré des mandats de dépôt aux trois ressortissants camerounais - Bienvenu Koutou Aboubacar, David Kotto Doumbe, et Daïdou Nkandare Njoya - mis en cause dans un cas de vol aggravé au quartier Sotega, dans le 2e arrondissement de la capitale gabonaise (L'Union du 4 août 2021). Après un premier déferement la semaine dernière, les intéressés avaient été remis à la disposition de la Police Judiciaire (PJ) pour la suite de l'enquête préliminaire. Mercredi dernier, ils sont revenus devant le parquet qui, après audition, a décidé de les placer en détention préventive à la prison centrale de Libreville où ils attendent désormais leur procès. Pour rappel, les trois Camerounais avaient été interpellés les 22 et 23 juillet 2021, à la suite d'une



Le trio de présumés voleurs sous les verrous.

plainte d'un couple gabonais victime d'un vol aggravé à son domicile, le 14 du mois dernier. Ce jour-là, le forfait aurait été commis par Bienvenu Koutou Aboubacar et David Kotto Doumbe à l'initiative de Daïdou Nkandare Njoya. Ce dernier, employé comme chauffeur du couple, savait à quel moment ses patrons étaient absents de la maison et que seule la dame de ménage y était. Ce qui a donc facilité l'organisation du forfait. Les deux autres s'étaient présentés au domicile de leurs victimes,

vêtus de combinaisons bleues, en se faisant passer pour des agents de la SEEG. Une fois à l'intérieur, ils n'ont eu aucun mal à neutraliser la ménagère avant de mettre la maison sens dessus dessous. Ils auraient alors réussi à emporter une somme de 15 millions de francs. Après leur arrestation, les éléments de la PJ ont pu récupérer une partie de l'argent volé. Très actif dans le monde des affaires, le couple en question gardait cette somme à la maison pour des achats.